

OBLIGATION VACCINALE

DES ETUDIANTS

INFIRMERIE de l'IUT
RdC du Bâtiment Administration à Villers-lès-Nancy
03.72.74.70.00
iutnb-infirmerie@univ-lorraine.fr

*Ce document vous est transmis à titre indicatif,
votre situation vaccinale vous sera demandée lors de la visite médicale*

Le Code de la santé publique (art. L.3111-4) rend obligatoire pour tout étudiant d'un établissement préparant à l'exercice des professions médicales et paramédicales certaines vaccinations

Vous allez être étudiant à l'IUT Nancy-Babois

au département d'études Génie Biologique Santé (GBS) en BUT

Biologie Médicale et Biotechnologie (BMB)
Diététique&Nutrition (DN)

Les vaccins obligatoires sont
DT-Polio (diphthérie, téтанos, poliomyélite)
et
HEPATITE B

dans un autre BUT

Les vaccins obligatoires sont
DT-Polio (diphthérie, téтанos, poliomyélite)

*Pour rappel en ce qui concerne le COVID-19 l'obligation vaccinale est levée depuis le 15 mai 2023,
toutefois, la vaccination reste fortement recommandée.*

Plus d'informations ? consultez le site <https://sante.gouv.fr>